

les nouvelles du **PELLERIN**

VOTRE **NOUVEAU** JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPAL

DOSSIER

BUDGET 2017

Maintenir nos marges
de manœuvre pour investir
sans hausse des impôts.
Promesse tenue !



RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FÉVRIER



CADRE DE VIE >
Chemins de randonnée



VIE LOCALE > Une nouvelle
policière municipale



SORTIES / LOISIRS >
Expo : Myriam Héaulmé



JEUNESSE > Du nouveau à
l'espace jeunes

SOMMAIRE

RETOUR EN IMAGES	4/5	
PAROLES D'HABITANTS	6	
HISTOIRE ET PATRIMOINE	7	
DOSSIER : LE BUDGET COMMUNAL	8/11	
NANTES MÉTROPOLE	11	
VIE LOCALE	12/14	
	15	LIBRE EXPRESSION
	16	CADRE DE VIE
	17	AFFAIRES SOCIALES
	18/19	ENFANCE / JEUNESSE
	19	VIE ÉCONOMIQUE
	20/23	SORTIES / LOISIRS
	23	AGENDA

les **NOUVELLES** du
PELLERIN



Vous souhaitez publier ?

Pour une publication dans le prochain journal municipal «Les Nouvelles du Pellerin» (distribution le 22 mai), merci d'en **faire la demande avant le vendredi 24 mars 2017** au service communication de la ville à l'adresse : info@ville-lepellerin.fr.

Vous ne recevez pas le journal ? Vous souhaitez le recevoir en version électronique ?

Demande ou réclamation auprès du service communication de la ville à l'adresse : info@ville-lepellerin.fr.

Directeur de la publication : Benjamin Morival, Maire
Rédacteur en chef : Paul Brounais, adjoint
Conception, réalisation, photos : Stéphanie Bodinier, chargée de communication et Paul Brounais, adjoint
Rédaction : Stéphanie Bodinier, Benjamin Morival, Paul Brounais, association Autrefois Le Pellerin
Crédits photos : Archives municipales, Fotolia, Jazz en Retz, Myriam Héaulmé, Hubert Ben Kemoun, Ozégan, USP, Autrefois le Pellerin, Cirk BiZ'arT, APAJH44
Impression : Goubault, La Chapelle sur Erdre
Diffusion : Herbauges distribution
Parution bimestrielle. Tirage : 2500 exemplaires
Dépôt légal : À parution



Chantier de la salle multiactivités attenante à l'espace René-Cassin

En 2017, de **nouveaux équipements** vont être construits **sans augmenter la pression fiscale.**

Madame, Monsieur, Chers concitoyens,

C'est avec plaisir que je vous présente votre nouveau journal municipal. Il est le fruit de vos attentes pour une communication municipale pratique et utile. Je remercie pour leur travail le service communication et notre nouvel adjoint, Paul Brounais.

A mi-parcours du mandat confié par les Pellerinais, chacun peut voir nos promesses de campagne se matérialiser.

Ces trois années ont été productives avec l'extension des Asphodèles, la remise en chauffe de la Maison de l'enfance, le démontage des bâtiments amiantés, la fin des travaux de l'église...

Elles ont aussi permis de passer de la volonté politique, au programme et du projet, à la réalisation des équipements promis. L'extension du pôle sportif est en cours. Le projet de pôle associatif et culturel est discuté avec les services de l'État et un premier programme pourrait être proposé aux associations au plus tard à la rentrée. Le dossier de la restauration scolaire sera présenté à l'été pour un démarrage des travaux pendant les grandes vacances scolaires. 2017 sera l'année de la réalisation des promesses.

Le budget est à la fois l'expression et l'outil de notre politique d'investissement pour les Pellerinais d'aujourd'hui et de demain.

D'abord, nous affirmons le maintien du cap sur les économies de fonctionnement dans le cadre resserré de la baisse des dotations de l'État. Au final, cette baisse représente plus de 1,2 millions d'euros de manque à gagner pour la commune.

Nous aurions pu, alors que nous avons subi cette décision unilatérale du gouvernement en 2014, avoir la double tentation de supprimer un de nos objectifs ou d'augmenter les impôts comme l'a fait la métropole. L'équipe municipale a repoussé ces tentations de simplicité comptable pour tenir nos engagements. Cependant, malgré les économies de fonctionnement, la Commune sera contrainte d'emprunter raisonnablement pour financer ces équipements au service de la population. Retrouvez tous les détails dans le dossier «Budget» de ce numéro.

Bonne lecture à tous.

Benjamin Bobin

Maire du Pellerin,
Conseiller métropolitain

RETOUR EN IMAGES



Novembre

26

Encore un grand succès pour la 6^{ème} édition du **festival de Jazz** au Pellerin, organisée par l'association Jazz en Retz. Invité d'honneur cette année : **Médéric Collignon et son quartet Jus de bœsse**.



Décembre

9



Les 620 enfants scolarisés au Pellerin ont pu bénéficier de **2 spectacles de Noël** adaptés à leur âge : **Yvan l'aventurier autour du monde et Yvan l'aventurier et la forêt magique** (de Béatrice et Sébastien Paris).

Marché de Noël
organisé par le Comité de Noël



Décembre

10

Janvier

6



Plus de 200 personnes ont participé à la cérémonie annuelle des **Voeux du Maire à la population et aux acteurs économiques**. L'occasion pour l'équipe municipale de dresser un bilan et d'annoncer les perspectives et projets 2017, avant un agréable moment de convivialité.





ETAT CIVIL

Naissances

Rose GESSAT (30/01), Armel QUATRE-VAUX (07/02), Eva LACOURT TILLAUD (12/02), Mathilde CAPRA (15/02).

Décès

Jean-Paul PRÉDOT (01/01), Jean COUËRON (18/01), Marcelle WAGNER (18/02), Georges GUITTENY (26/02), Raymonde FLEURY, veuve GUIBET (17/02).

Jolie mise en bouche du festival de musique classique **La folle journée** avec la pièce de théâtre **On n'arrête pas un peuple qui danse**, mettant en scène l'opéra Garnier à l'issue d'une soirée de ballets consacrée au Lac des Cygnes de Tchaïkovski. Deux séances ont également été proposées aux collégiens dans la matinée.



Janvier

31

SERVICES DE GARDE

► Médecins et ambulances

☎ 15

► Cabinets infirmiers

> **Pouchard, Jézéquel et Le Bideau**

8, rue de l'Enclos

☎ 02 28 01 08 58

> **Coden et Désert**

13, rue du Prieuré

☎ 02 40 04 56 10

► Pharmacies de garde

☎ 32 37 (0,34 €/min.)

► Vétérinaire

☎ 02 40 04 64 23 (Dr. Lisner)

► Dentistes de garde

www.cdcd44.fr

Vente de livres, CD, DVD, consoles de jeux, etc., pour financer des activités à l'école de l'Hermitage, lors de la **Foire aux livres** de la section Projets Écoles de l'Amicale Laïque.



Janvier

29

Janvier

21



Dédicaces et **rencontre avec Albert Blanchard**, venu présenter son roman **Dans la guerre à 4 ans !** Enfant du pays, l'auteur y fait le récit de son enfance au Pellerin du début de la guerre en 1939 jusqu'à l'occupation allemande.

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie

Rue du Docteur Gilbert-Sourdille

☎ 02 40 04 56 00

• Lundi > Vendredi : 9h/12h - 14h/17h30

• Samedi : 10h/12h (état-civil)

Fermée le samedi pendant les vacances scolaires

Mairie annexe

Allée George-Sand

☎ 02 40 05 69 81

• Lundi : 9h/12h30

• Mardi : 9h/12h30

• Mercredi : 9h/12h30

• Jeudi : 9h/12h30 - 14h/18h30

• Vendredi : 9h/12h30

Robert Olivier

Depuis sa naissance en 1932, Robert Olivier n'a jamais quitté Le Pellerin. Véritable enfant du pays, l'actuel président de l'Amicale des Marins et Marins Anciens Combattants (AMMAC), partage un peu de son histoire et de ses souvenirs...

Vous avez toujours vécu au Pellerin?

Oui, de ma naissance à aujourd'hui. J'ai commencé à travailler en 1946 à l'atelier des coteaux. J'avais 14 ans ! J'étais ajusteur, à cette époque où les moteurs à vapeur étaient encore nombreux. Certains à l'époque commençaient à travailler à 12 ans ! L'apprentissage de nos jours ne doit pas être mis de côté, car l'intelligence de la main va avec l'intelligence de l'esprit. Les seules fois où j'ai dû m'absenter, c'est pendant mon service militaire, où j'étais mécanicien moteur dans la Marine pendant 18 mois, et lorsque j'ai été rappelé pour aller au Maroc pendant 8 mois.

Quelles sont vos années les plus marquantes au Pellerin ?

De 1939 à 1945. J'avais 7 ans. En 39, nous avons accueilli des réfugiés du Nord, de Boulogne et de Calais. Ils sont arrivés par la mer pour fuir les Allemands, et ne pouvant remonter plus la Loire, se sont arrêtés au port du Pellerin, car seuls les quais des coteaux pouvaient les accueillir. Les Allemands sont arrivés ici en 40, avec des chevaux. Ils occupaient les Halles, dont ils avaient démonté les grilles. Ils nous prenaient tout : matériel, brouettes, biens personnels. S'en sont suivies les restrictions, l'éclairage minimum, les bombardements... On construisait des abris de fortune pour se protéger lors des alertes. Certains soirs nous nous amusions à faire brûler de la poudre, à lancer des feux d'artifice avec les fusées éclairantes de jeunes soldats peu scrupuleux qui les oubliaient derrière eux. Le 9 août 44, les Allemands ont fait sauter tous les bateaux et installations de la Martinière. Cette époque était aussi l'époque de la circulation hippomobile, les charrettes traînées par des chevaux de trait débonnaires, qui n'étaient pas gênés pour parsemer les rues de crottin à l'odeur significative mais que l'on s'empressait de ramasser pour le jardin !

Et l'après guerre ?

Après cette période trouble, la vie de la commune reprend son cours et le bourg retrouve sa tranquillité. Le comité des fêtes et régates renaît, le comice agricole évolue en foire commerciale, la fête des fleurs s'installe, le cinéma Étoile projette ses films. Les années passent et les manières de vivre évoluent. Les centres de commerces et d'activités se déplacent au fur et à mesure. Nous avons connu une levée de boucliers suite au projet de Centrale nucléaire. Au moment de cette affaire, j'étais élu municipal. Pour l'avoir vécu de l'intérieur, je peux vous dire qu'il y avait souvent la zizanie. À l'époque nous étions 100% indépendants, nous n'étions pas tributaires d'une organisation comme aujourd'hui avec la Métropole.

Propos recueillis par Michel Mainguy et Paul Brounais



VOUS AVEZ DES QUESTIONS



Nous vous répondons !

Avec le souhait de laisser la parole aux habitants, nous vous proposons cet encart pour poser vos questions.

«Pourquoi pas de poubelles jaunes ? Les sacs se retrouvent à même le sol et sont déchiquetés par les chats errants.»

Krystel L. (le 21 février 2017)

«Nantes Métropole a effectué en 2016 un inventaire des bacs à déchets au Pellerin. Le bourg continuera à avoir une poubelle pour déchets ménagers et les sacs jaunes. Les villages, les lotissements ainsi que le quartier des fleurs auront un bac à déchets ménagers et un bac jaune pour les déchets secs. Pour rappel, les sacs jaunes doivent être sortis le mercredi soir et les bacs ne doivent pas rester sur la voie publique.»

François Brillaud de Laujardière, adjoint au Cadre de vie

► Envoyez vos questions à l'adresse **info@ville-lepellerin.fr**

Article rédigé par l'association
Autrefois le Pellerin



La Mairie

L'actuel bâtiment de la Mairie s'appelait à ses débuts « l'Hôtel de la marine ». L'association *Autrefois le Pellerin* vous invite à découvrir son histoire...

Avec plus de 200 membres portés par l'intérêt de l'histoire locale, l'association *Autrefois Le Pellerin*, œuvre depuis plus de 20 ans à entretenir la mémoire de la ville, à travers la conservation et la mise en valeur du patrimoine local et la publication d'ouvrages.

L'Hôtel de la Marine

La construction du bâtiment remonte aux années 1760 à 1763. À cette époque, il servait d'hôtel aux armateurs, capitaines de navires et autres voyageurs de commerce. En 1793, pendant la guerre de Vendée, l'hôtel fut incendié par les troupes républicaines de Beysser, comme beaucoup d'autres maisons et bâtiments du Pellerin.

En 1875, le Maire, Monsieur de Veillechère rachète le bâtiment en ruine.

De gros travaux furent engagés afin d'y faire **un logement pour une institutrice**.

Un prétoire de la justice de paix fut créé au deuxième étage, là où se trouve maintenant le bureau du Maire.

Au rez-de-chaussée, furent installées **une recette de l'enregistrement et une perception**.

La Poste aussi y sera installée sous la direction de Mme Coeuret, directrice des Télégraphes et Électriques, organisme qui gérait l'usine de production d'électricité située alors dans la rue du 8 Mai actuelle.

La Mairie

Le 11 Mai 1879, la Mairie fut inaugurée.

En 1883 deux appartements sont aménagés pour y loger quatre gendarmes.

Entre 1900 et 1940, une partie de l'édifice situé du côté de la rue du Lieutenant Boulanger était en location. Dans les années 1925-1930 un bureau de tabac, tenu par Mr. et Mme Pauty, se situe dans la partie droite, à l'angle de la Rue des Dames.

Après 1940, l'Hôtel de Ville abritait les cours artisanaux qui dépendaient de la Chambre de Métiers installée Rue de Bréa à Nantes. Il abritait aussi, la perception, l'enregistrement, le prétoire de justice, un logement pour les gardes-champêtres et le concierge, Mr. Bertin, qui quitta la Mairie en 1992.

Le bâtiment est redevenu La Mairie à part entière en Septembre 1998 après le départ de la perception appelée "Recette locale des droits indirects" (timbres fiscaux, vignettes, acquis, baux, etc.).

UNE PHOTO,
UN SOUVENIR...



Le quai du Commandant l'Herminier en août 1966

Photo fournie par Boris Chauvet

Envoyez vos photos d'autrefois à
info@ville-lepellerin.fr





Chantier de la salle multiactivités le 30 janvier dernier

BUDGET 2017

Maintenir nos marges de manœuvre pour investir sans hausse des impôts. Promesse tenue !

Dans un contexte budgétaire contraint, la Municipalité poursuit ses efforts pour maintenir un budget sain permettant d'investir pour le long terme.

En 2014, la hausse constante des dépenses et la baisse significative des recettes, liées pour partie à la baisse des dotations de l'État, entraînaient le budget de fonctionnement communal vers une capacité d'autofinancement négative.

Avec l'objectif de retrouver **un budget sain et positif**, permettant de dégager une capacité d'investissement, la Municipalité, accompagnée par les services de la ville a travaillé de manière prospective pour **rééquilibrer le résultat de gestion** (différence entre dépenses et recettes), **sans hausse des impôts locaux**.

Si dès 2015, la tendance négative était inversée, aujourd'hui les marges de manœuvre se resserrent.

Objectif 2017 : garder le cap !

“ Aujourd'hui, **la commune dépense 767 € par habitant** pour des services publics et des équipements de qualité.

Benjamin Morival
Maire du Pellerin



Projet d'extension de l'espace Cassin
(image non contractuelle)

Chiffres clés

323 €

est la somme que **la commune reçoit par habitant au titre des impôts directs**.

256 €

est la somme que **la commune reçoit par habitant au titre des dotations et des participations de l'État**.

190 €

est la somme que **la commune reçoit par habitant au titre de la solidarité métropolitaine**.

61 €

est la somme que **la commune reçoit par habitant au titre des produits des services**.

Zoom sur le budget de fonctionnement

Au 1^{er} janvier, le Pellerin a franchi le seuil des **5 000 habitants**. Une bonne nouvelle pour les recettes fiscales de la commune pour répondre aux besoins

d'une population croissante. La Ville doit cependant rester vigilante face aux **baisses constantes des dotations** et aux dépenses imposées par l'État.



+ 2.5 %

Côté recettes

Augmentation des recettes d'**impôts et taxes** liée à la croissance démographique.

- 7.3 %

Baisse de la **dotacion de fonctionnement de l'État aux collectivités** et d'**autres participations** (subventions).

- 6.5 %

Baisse des **loyers perçus par la ville**, liée à la diminution des réservations de la salle polyvalente à Cassin.

Côté dépenses

Nouvelles dépenses de nécessités de services pour accompagner l'augmentation d'habitants (ex. **charges de personnel** dans les écoles).



+ 1.9 %

Hausse des **frais de pénalité liés au manque de logements sociaux** et des **contributions versées à Nantes Métropole**, liées au transfert de certaines compétences en 2001.

+ 7.2 %

Baisse des **charges financières** (intérêts de la dette > voir p.11).

- 10.8 %

Une vigilance particulière a permis d'obtenir une baisse globale des dépenses de fonctionnement et de maintenir un résultat de gestion équilibré et positif.

+ 5.7 %

L'augmentation des tarifs de certains services communaux (périscolaire, restauration, etc.), négociée sur 3 ans avec les parents d'élèves, sans baisse de fréquentation, permet aujourd'hui de voir une augmentation des recettes des **services proposés à la population**.

D'importantes économies ont été faites pour réduire les **dépenses de charges à caractère général** liées au fonctionnement des services.

- 5.5 %

Légère baisse des **subventions** aux associations.

- 0.7 %

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 4 391 520 € avec un excédent de fonctionnement reporté de 505 202 €

POUR 100€

COMMENT SE RÉPARTIT LE BUDGET DE LA VILLE ?



19 €

Cadre de vie

Urbanisme, espace public, espaces verts, entretien des bâtiments.



7 €

Sorties et loisirs

Médiathèque, animations, culture et sports



ADMINISTRATION
ÉTAT CIVIL
FINANCES
RESSOURCES HUMAINES
AFFAIRES GÉNÉRALES
COMMUNICATION
AFFAIRES JURIDIQUES

35 €

Services généraux

Administration



32 €

Enfance / jeunesse

RAM, enfance /scolarité, espace jeunes

7 €

Solidarité

Action sociale, logement



Budget d'investissement : de grands projets pour l'avenir !

Sur le budget 2017, les dépenses d'investissement comprennent notamment les différents projets déjà lancés en 2016 et dont le financement est programmé sur plusieurs années du mandat.

Le financement des investissements

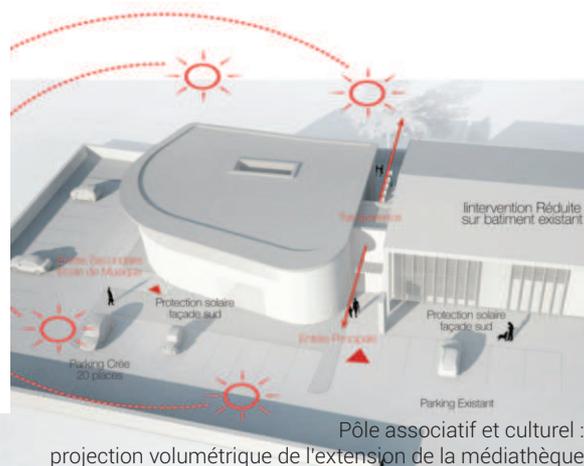
Outre le recours raisonné et ponctuel à l'emprunt, la Municipalité finance ses investissements grâce au cumul de :

- L'**épargne de gestion** (capacité d'autofinancement et excédents de gestion) ;
- La **vente d'actifs communaux** (Maison des arts une fois les associations artistiques relogées, patrimoine bâti communal et divers fonciers municipaux, comme dans le secteur Château-Sourdille) ;
- La récupération de la TVA sur les investissements 2015 (**FCTVA**).

Le budget d'investissement s'équilibre à 3 746 275 €

Une programmation d'investissements utiles, raisonnés et financés

Une Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI) permet une répartition budgétaire sur plusieurs années. Tel est le cas pour le financement des quatre grands projets du mandat cités ci-dessous.



“ Nous avançons et pérennisons nos excédents de gestion pour financer l'investissement.

Benjamin Morival
Maire du Pellerin

882 900 €
d'acquisitions mobilières pour la voirie et l'habitat

L'achat et/ou le financement d'acquisitions mobilières sont inscrites au budget 2017 pour financer :

- la **création de stationnements, de liaisons douces ou autres travaux de voirie** (ex. à proximité des halles, secteur Jouardais/11 Novembre) ;
- de l'**habitat** dans le secteur Chêne Vert.

FINANCEMENT DES GRANDS PROJETS DU MANDAT



780 000 €

Création d'un **espace multi-activités** en extension de Cassin
► **coût de l'opération** > 985 610 €*



208 000 €

Création d'un **pôle associatif et culturel** en extension de la médiathèque
► **coût de l'opération** > 954 900 €*

EN 2017

147 000 €

Réhabilitation de l'**école de l'Hermitage**
► **coût de l'opération** > 1 200 000 €*



872 000 €

Implantation d'un **terrain de sports synthétique** avec une piste d'athlétisme
► **coût de l'opération** > 890 344 €*



* Coût prévisionnel dans l'attente d'un chiffrage plus précis par la maîtrise d'oeuvre

Point d'étape sur la dette



Par choix ou par obligation d'investir, les projets structurants qu'une collectivité envisage sont souvent lourds et nécessitent donc un effort financier important. La ville du Pellerin finance ses projets par ses fonds propres et, comme c'est souvent le cas, par l'emprunt.

Aujourd'hui, la ville du Pellerin présente un recours raisonnable à l'emprunt avec **deux prêts de 400 000 euros d'ici 2020 sur les 5 millions d'euros investis** d'ici la fin du mandat, pour de nouveaux projets.

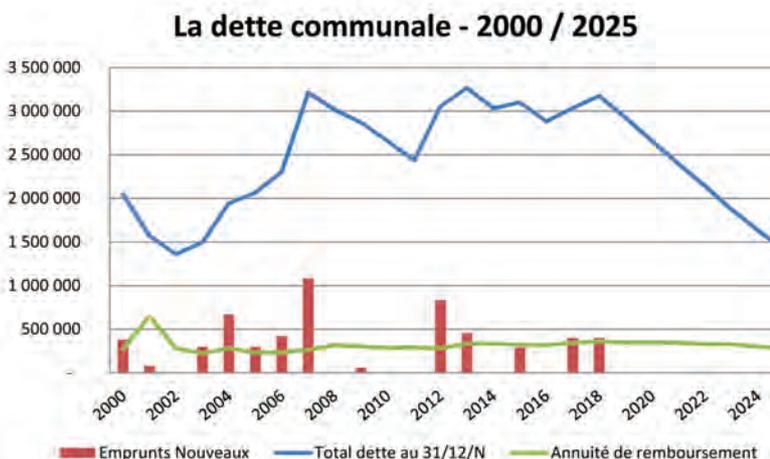
323 660 €

est la somme à rembourser en 2017, aux titres du capital des emprunts et de ses intérêts (annuité de la dette).

“ Une collectivité qui emprunte de façon raisonnable est une collectivité qui **prépare l'avenir et adapte ses structures aux besoins de ses habitants.** ”

Benjamin Morival
Maire du Pellerin

Evolution et perspectives



Benjamin Morival
Maire

POINT D'ACTUALITÉ

Attribution des logements sociaux

Au dernier Conseil municipal, la proposition d'un début de gestion centralisée des logements sociaux a été repoussée par la majorité.

L'attribution des logements sociaux est gérée par contingents. Les locataires des logements sont choisis en commissions d'attribution auxquelles le représentant de la commune siège systématiquement. Pour faire simple, la moitié des logements sociaux est attribuée par les bailleurs, les locataires d'un premier quart sont proposés par la Préfecture et le dernier quart dépend de la Mairie.

Lors des premiers exposés de la CIL (Commission Intercommunale du Logement), la volonté de centraliser la demande au niveau de la métropole a été clairement affichée. C'est la raison pour laquelle, avec d'autres maires de la métropole, nous nous sommes abstenus. À la demande de la minorité métropolitaine, la proposition faite aux communes a été édulcorée.

Cependant, la volonté de déposséder les communes d'une compétence supplémentaire reste sensible. D'une manière générale, les Pellerinçais ont pu se rendre compte des conséquences d'un abandon aveugle à la métropole. Pour le cas particulier de l'attribution des logements sociaux, nous tenons à conserver la possibilité de privilégier les familles pellerinaises et leurs enfants sur le faible contingent alloué à la commune.

Nous refusons de nous dessaisir des légitimes demandes des locataires pellerinçais qui souhaitent changer de logements et rester sur la commune qu'ils connaissent et apprécient. Nous assumons notre rôle de représentation directe et nous faisons au mieux pour conserver votre confiance.

Concernant l'information des demandeurs et l'instruction des dossiers, la commune remplit déjà les objectifs de la convention.

Pour toutes ces raisons et pour préserver nos choix à venir et notre autonomie de gestion, je me suis abstenu sur cette convention lors du Conseil métropolitain.

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Elisabeth Fraissenet : la nouvelle policière municipale

Depuis le 2 janvier, le brigadier chef Elisabeth Fraissenet a pris ses fonctions au Pellerin. Après 17 ans d'activité en région parisienne, notamment au sein de la police municipale de Bobigny, elle met aujourd'hui son expérience au service de la ville, en renfort de la Gendarmerie.

Veiller au bon **ordre, à la tranquillité et à la sécurité publique** pour que le Pellerin reste une commune calme et apaisée, tels sont les objectifs de la nouvelle policière municipale, Elisabeth Fraissenet. Ses missions sont multiples et complémentaires à celles de la Gendarmerie, avec laquelle elle travaille d'ores et déjà en étroite partenariat.

Une veille de proximité sur le terrain...

Outre l'**application des lois et des arrêtés municipaux** en termes de stationnement, de circulation, d'urbanisme, d'environnement, etc., Elisabeth Fraissenet assure une veille de proximité des commerces sédentaires ou du marché, des abords des établissements scolaires, de l'espace public et même des espaces privés (dans le cadre de l'opération tranquillité vacances), au cours de patrouilles régulières.



Interface entre les habitants, la Mairie et la Gendarmerie, elle mène avec le sourire et le dynamisme qui lui sont propres, **un travail de médiation de proximité** avec la population. N'hésitez donc pas à la solliciter en cas de problèmes, qu'il s'agisse de dégradation de bâtiments, de sécurité, etc., ou en cas d'**objets ou d'animaux perdus ou trouvés**.

Des actions de prévention

Notre policière municipale participe à la **cellule de veille** intercommunale (Le Pellerin, St-Jean-de-Boisseau et La Montagne) qui, en réunissant régulièrement les principaux acteurs de la sécurité des 3 communes, permet de mieux identifier, prévenir ou traiter des actes d'incivilité et de délinquance.

Elle participe enfin à des **actions de prévention** auprès des écoles du Pellerin.

POLICE MUNICIPALE

► Mairie annexe - Allée George-Sand
Tél. 02 40 05 69 81 - Port. 06 65 17 75 45



ÉLECTIONS

Appel à bénévoles !

En vue des élections présidentielles, les dimanches 23 avril et 7 mai, la Mairie recherche des personnes inscrites sur les listes électorales du Pellerin, pour tenir des bureaux de vote.

Des créneaux de 2h30 à 3h sont proposés, dans les trois bureaux de vote de la ville, afin d'assurer les diverses missions que nécessitent les élections : tenue de la liste d'émargement et vérification des cartes électorales et des pièces d'identité.



Si vous disposez d'un peu de temps et souhaitez participer au fonctionnement des élections présidentielles, **inscrivez-vous, avant le mercredi 22 mars auprès du service élections de la Mairie au 02 40 04 56 00.**

CONSEIL MUNICIPAL

Retour sur le Conseil du 6 février

Trois points abordés lors du dernier Conseil municipal...

116 500 euros de subventions pour les associations pellerinaises en 2017

«Malgré les baisses des subventions de l'État, nous continuons de soutenir les associations afin de pérenniser les animations actuelles (entre autres le festival les Pelleri'nez et le festival de jazz en Retz) et nous en soutenons de nouvelles, comme Tarte à puce» a indiqué Nicolas Lécureuil, adjoint délégué aux sports, aux animations et à la vie associative.

Pas d'augmentation des taux d'imposition communaux

«Conformément aux engagements de la Municipalité, les taux d'imposition n'augmenteront pas en 2017, et ce, pour ne pas impacter le pouvoir d'achat des Pellerinais» a affirmé le Maire, Benjamin Morival. «Nous poursuivons notre programme d'équipements au bénéfice de la population sans augmenter la pression fiscale».

Nous refusons le Plan partenariat de gestion de la demande de logement social par Nantes Métropole

«Nous nous opposons à ce que Nantes Métropole puisse décider à notre place à qui attribuer les logements sociaux dans notre commune» ont affirmé Marie-Christine Curaudeau et Ambroise Guichard, en charge des affaires sociales et du logement. «Les élus locaux doivent conserver cette compétence essentielle au bien vivre ensemble, ce lien que nous entretenons avec les futurs habitants».

L'INTERVIEW

Paul Brounais

Lors du Conseil municipal du 6 février dernier, ce jeune conseiller municipal a été élu 6^{ème} adjoint au Maire, en charge de la culture et de la communication au Pellerin. Rencontre...



Quelle est votre réaction suite à cette élection ?

J'habite Le Pellerin depuis près de 20 ans. C'est un honneur pour moi de devenir adjoint au Maire à 24 ans. C'est aussi un beau message adressé aux jeunes de ma génération. Vous savez, j'ai à cœur depuis 2014 d'aller à la rencontre des Pellerinais, de les écouter, de les représenter activement au Conseil municipal. J'attache beaucoup d'importance à rencontrer régulièrement mes concitoyens habitant dans les villages, étant moi-même domicilié au Grand Chemin. Je remercie le Maire et le Conseil municipal pour leur confiance.

Quelle va être votre première action ?

La publication de cette nouvelle édition du journal municipal ! Nous avons beaucoup travaillé dessus. C'est un format plus grand que l'ancien, avec des textes plus lisibles et aérés. J'ai souhaité que l'on donne davantage la parole aux Pellerinais, pour leur permettre de s'exprimer, de partager leurs opinions. Plus de place est aussi accordée aux élus qui les représentent et agissent chaque jour pour eux.

Quelle est votre vision de la culture ?

Je suis convaincu que l'échelon municipal est le premier lieu où la culture s'exprime, où des talents se développent et où les artistes se découvrent. Le Maire m'a demandé de soutenir et de diversifier notre offre culturelle. J'ai déjà plusieurs projets en tête et notamment la création cette année d'un grand spectacle qui révélera les talents des Pellerinais.

Pourquoi construire un pôle associatif et culturel ?

La majorité vient d'en voter les crédits. Il sera attentif à la Médiathèque et accessible à tous les publics. Les associations culturelles et artistiques seront ainsi regroupées en un seul lieu. Des espaces de convivialité, des bureaux et des salles de réunions permettront aux associations pellerinaises de s'y retrouver. Notre volonté est de valoriser tous les acteurs associatifs et culturels. Notre ambition est de renforcer le dynamisme du Pellerin et d'attirer de nouveaux habitants. Rendez-vous dans quelques mois pour l'inauguration !



MAJORITÉ

Chers concitoyens,
La transition énergétique, et plus globalement les sujets de l'écologie sont au cœur des réflexions citoyennes. Chacun a pris conscience des enjeux du réchauffement climatique lié aux émissions de gaz à effet de serre, la mise en place d'une agriculture plus proche des consommateurs, les transports et particulièrement la place de l'automobile, la qualité de l'eau et de l'air, la production et l'économie d'énergie... Le Grenelle de l'environnement de 2007 a justement défini le développement durable en associant l'écologie, l'économie et le social. Ces trois piliers doivent être aussi traités. Le développement durable vise au bien-être de chacun et à la qualité de notre vie collective.

Chacun, par des gestes simples, dans ses choix d'équipements économes en énergie et une utilisation raisonnée de ceux-ci, contribue à la santé de notre planète et au bien-vivre de ses habitants.

Les collectivités y participent par leur organisation mais aussi dans leurs choix stratégiques d'urbanisme, de transport, de gestion des déchets, de l'achat de véhicules propres...

Mais pour être acceptable et mis en pratique, notre projet de développement durable doit être cohérent avec notre mode de vie périurbain. La voiture ne peut être traitée également dans les villes bénéficiant des transports structurants (train, tramway ou ligne de bus en site propre) et au Pellerin. Il serait ridicule de traiter cette question sans proposer des modes de déplacement doux sécurisés mais aussi d'aborder les déplacements professionnels ou personnels vers la ville-centre et le stationnement au Pellerin.

Le développement durable engage chacun et nous le plaçons au cœur de notre action. Dans ce sens, pourquoi la métropole renâcle-t-elle à tester hors période estivale la mise en place de la navette fluviale vers Nantes ? Et le prolongement de la ligne du bus 78 à la Cochère ?

Ne prôner, comme certains, qu'une écologie punitive par la taxe et contraignante par le règlement ne sera que contre-productive.

Le Pellerin moderne et solidaire

Guyène Amprou, Xavier Bardou, Franck Fleury, Adélaïde Fourage, Jessica Garnier, Thibault Goupil, Ambroise Guichard, Marie-Claude Guillou, Hélène Hubert-Chiché, Bernadette Kuliberda, Ghislaine Laussucq, Cyrielle Paquereau, Dominique Pilard et Isabelle Plaineau.

OPPOSITION

La gestion de la solidarité par la majorité nous interpelle.

Elle nous a, tout d'abord, refusé d'aider à la distribution des colis de Noël avec le CCAS, et ceci "exclusivement pour des raisons politiques". Instrumentalisation de la solidarité ?

Puis ce fut notre intervention en conseil municipal (CM) : "Les associations solidaires sont débordées par le nombre d'inscriptions de nouvelles familles alors même que le nombre de dossiers instruits au CCAS diminue". Mme Curaudeau, adjointe à la solidarité, a répondu : "nous sommes d'accord, la responsable des dossiers était en congé maternité, les dossiers ne pouvaient pas être traités". Au CM suivant, elle n'était déjà plus d'accord avec sa réponse. Dans Ouest France, elle indiquait que l'opposition n'avait pas d'autre objectif que "la polémique".

Débat stérile alors que notre intention était d'amener à la réflexion, au débat, à la construction sur le projet social (Travail sur l'accueil, permanence des moyens pour les associations, amélioration des lieux d'intervention,...). Nous estimons que le travail des associations doit être encouragé et pérennisé sur notre commune.

Enfin, le partenariat entre Nantes Métropole et la commune, abordé au dernier CM, devait permettre aux demandeurs de logements sociaux d'être traités selon les mêmes critères quel que soit l'endroit où ils souhaitent habiter dans la Métropole. M Guichard suivi par M Brounais ont affirmé que Nantes Métropole souhaitait attribuer directement les logements sociaux du Pellerin, enlevant ainsi tout pouvoir à la Mairie. Conclusion, la majorité a, pour des raisons uniquement politiques, voté contre, et ceci au détriment des demandeurs pour lesquels l'attribution d'un logement au Pellerin restera opaque et sans critère identifié. Nous faisons, néanmoins, confiance aux bailleurs sociaux pour traiter en toute objectivité les demandes.

Il est dommage que la politique partisane s'invite dans la solidarité au Pellerin et, ceci, encore une fois, au détriment des citoyens.

Bien vivre au Pellerin

Laurence Bernard, Thierry Boucard, Emmanuel Chauvet, Sandrine Falot, Emmanuel Labarre et Christelle Toucane.

(Textes limités à 2000 caractères espaces compris)

TOURISME

Les itinéraires de randonnée

Disposant de 4 agréables circuits de randonnée, dont 1 référencé au topo-guide, la ville veille à en préserver la qualité.

Au Pellerin, 4 circuits permettent de belles et longues promenades au cœur du patrimoine naturel remarquable, ainsi qu'en bord de Loire et dans le bourg.

- ▶ **Le circuit des Coteaux**, offrant 8 km de balade autour du bourg du Pellerin.
- ▶ **Le circuit du Bocage**, référencé au topo-guide proposant 14 km de sentiers divers autour de la ville et des villages de la Martinière, jusqu'au Pré Louiseau, en passant par le Pé de Buzay.
- ▶ **Le circuit de la Cossonière**, avec ses 8 km de randonnée au cœur des terres agricoles.
- ▶ **Le circuit du canal de la Martinière**, permettant une balade de 7 km au bord de l'eau.



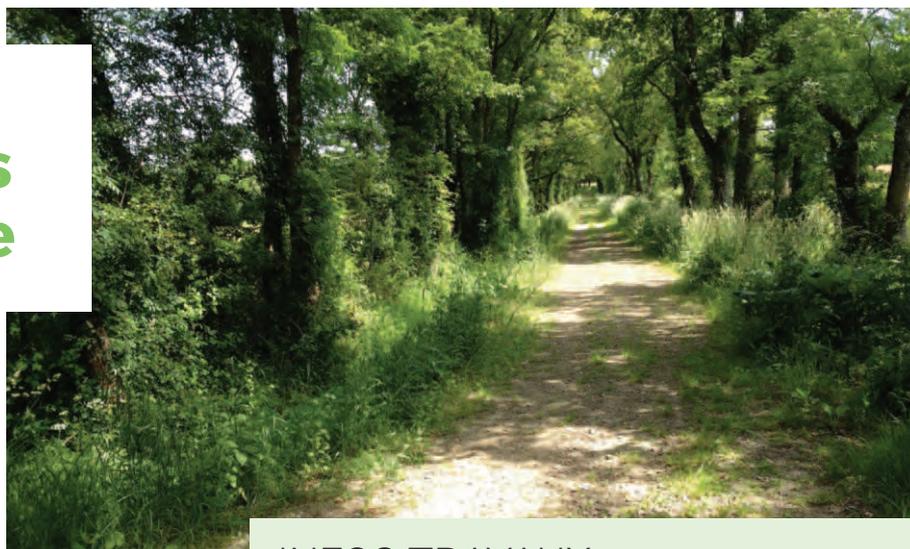
“ Fiers de notre patrimoine naturel, nous souhaitons valoriser nos magnifiques parcours de randonnée, encourager le tourisme vert et accompagner son développement.

François Brillaud de Laujardière
adjoint délégué au cadre de vie

Une convention pour le balisage des sentiers et son entretien

La commune souhaite valoriser le tourisme vert et la randonnée pédestre au Pellerin. Elle a signé **une convention avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Loire-Atlantique**.

Cette convention annuelle, renouvelable, conduira à la réalisation et à l'entretien du balisage des 27.5 km de chemins de randonnée du Pellerin, pour un coût annuel de 275 euros



INFOS TRAVAUX

Programmation 2017

Chaque année, des travaux de voirie et autres interventions sur l'espace public sont définis par les villes de la métropole et leur pôle de proximité. Nous vous invitons à découvrir les travaux programmés au Pellerin en 2017.

Les travaux d'Entretien, de Rénovation et de Sécurité (ERS).

- ▶ Reprise de l'enrobée du **Grand Chemin**, au carrefour de la **Béhinière**, pour 70 000€.
- ▶ Reprise de l'enrobée de l'intégralité de la **rue du Château** pour 180 000€.
- ▶ Reprise des trottoirs **rue du Port Chassé**, au niveau du rond-point et de l'abris-bus pour 11 000 €.
- ▶ Reprise des trottoirs sur le **quai Provost** au niveau de la venelle Anne de Bretagne pour 12 000 €.

Les travaux prévus dans le cadre de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI).

- ▶ Installation de toilettes publiques à **Bikini** pour 80 000 €.
- ▶ Première phase de travaux pour la création de nouveaux stationnements **rue du Champ d'armée***. Un montant prévisionnel de 205 000 € est alloué à ce projet.

- ▶ Création d'une liaison douce **entre la rue du 11 novembre et la rue de la Jouardais***. Un montant prévisionnel de 100 000 € est alloué à ce projet.

* Projets dans l'attente d'acquisitions immobilières par la commune (voir p.10).

JURIDIQUE

Jean-Claude Grenapin, votre conciliateur de justice

Ancien cadre, Jean-Claude Grenapin est votre conciliateur de justice au Pellerin depuis 2001. Porté par l'intérêt de l'humain, il consacre **bénévolement** une partie de sa retraite à vous proposer des solutions pour résoudre vos litiges.

La conciliation est un mode de règlement amiable de certains litiges de la vie quotidienne (entre bailleurs et locataires, litiges de voisinage, litiges commerciaux, etc.). C'est une **procédure simple, rapide et entièrement gratuite**, qui permet le plus souvent d'aboutir à un accord (homologué par un juge), tout en préservant vos droits et en évitant les aléas et la pénibilité d'une longue procédure de justice.

Nommé par la cours d'appel de Rennes devant laquelle il a prêté serment, Jean-Claude Grenapin officie en tant que conciliateur de justice dans les 8 communes du canton du Pellerin. Il siège également régulièrement au tribunal sur requête.

Vous pouvez le solliciter directement en contactant la Mairie annexe du Pellerin, où il tient des **permanences 2 fois par mois le 1^{er} et le 3^{ème} lundi du mois de 14h à 17h.**

Plus d'infos au 02 40 05 69 81



NOUVEAU : la conciliation désormais incontournable

Devenue **obligatoire** dans une affaire devant passer au tribunal, la conciliation est aujourd'hui placée au premier rang du règlement des litiges du quotidien (inférieurs à 4000 euros).

Avec l'objectif d'exemplarité d'une justice plus proche et plus efficace, la réforme de la justice a inscrit la conciliation dans le code de l'organisation judiciaire en la rendant obligatoire depuis 2016 dans toute affaire devant faire l'objet d'un procès. Elle **permettra d'éclairer certains dossiers et de désengorger les tribunaux**, où un manque de juges est malheureusement à déplorer.

SOLIDARITÉ

Opération toutes pompes dehors !

Du 20 mars au 1^{er} avril, déposez vos chaussures « encore portables » à la Mairie annexe, en soutien à l'Association Onco Plein Air (AOPA).

Comme chaque année, le CCAS sera le point de collecte de cette action solidaire visant à financer des activités extra-hospitalières et un séjour d'été pour des enfants soignés dans le service oncologie du CHU de Nantes. Les chaussures collectées seront alors revendues à une entreprise d'insertion locale pour financer les projets.

En 2016, près de 65 tonnes de chaussures ont été collectées et ont rapporté 30 000 euros !

Attention : les chaussures collectées doivent être propres, portables et conditionnées dans des sacs en plastique. Les boîtes en carton sont à proscrire.

Plus d'infos au 02 40 05 69 81



ESPACE JEUNES

un nouveau fonctionnement pour les 10/13 ans

Avec l'objectif de laisser la possibilité aux enfants scolarisés en CM2 (10 ans) de fréquenter l'espace jeunes à la place de l'accueil de loisirs élémentaire, le fonctionnement de celui-ci a été modifié et adapté à l'accueil de ce nouveau public.

En janvier 2015, l'Espace jeunes a été créé afin de permettre aux jeunes Pellerinçais, et notamment aux 11/14 ans, de bénéficier d'un nouveau service municipal de qualité et adapté à leur âge.

Depuis lors, Morgane Lecallo, directrice de la structure, accueille les 11/14 ans, et Benjamin Wiethölter encadre les 14-17 ans, tout en mettant en place des projets de prévention.

Un fonctionnement repensé pour accueillir les plus jeunes

Après 2 années de fonctionnement, un bilan effectué à travers des échanges et une enquête menée auprès des jeunes et des familles, a conduit la Municipalité à actualiser son fonctionnement. En effet, les collégiens et les lycéens ne partagent pas les mêmes attentes et besoins, dans un même local. L'espace jeunes reste essentiellement fréquenté par les 11/14 ans, les plus âgés lui préférant les activités extérieures proposées par la structure.

D'un autre côté, les élèves de CM2, et donc les plus grands de l'élémentaire, ne se retrouvent plus dans l'accueil de loisirs des 6-10 ans.



Deux fonctionnements distincts

Dorénavant, les 10/13 ans seront accueillis selon un fonctionnement identique aux accueils de loisirs primaires et les 14-17 ans, en accueil libre (comme actuellement).

👏 Nous avons fait le choix d'**offrir aux élèves de CM2 la possibilité d'aller à l'espace jeunes.**

Cécile Mériadec,
adjointe déléguée à l'enfance et à la jeunesse



Pour les 10/13 ans, cela implique :

- ▶ des **pré-inscriptions** à la journée ou à la demi-journée ;
- ▶ un **changement des horaires d'accueil** afin que les enfants puissent se rendre à l'espace jeunes dès leur sortie de cours le mercredi et pendant les vacances scolaires, avec la **possibilité de repas**.

Plus d'infos auprès du service Enfance Jeunesse de la Mairie au 02 40 04 56 00



TRANSPORTS

Rentrée 2017 : inscriptions aux transports scolaires

Votre enfant va prendre le **car scolaire** à partir de la rentrée 2017 ? Vous pourrez effectuer votre dé-

marche d'inscription au service de cars scolaires **du 3 mai au 13 juillet inclus** directement en ligne sur la plateforme :

- ▶ <https://edemarches.nantes.fr>

Pour un abonnement au réseau de transport en commun de l'agglomération nantaise, connectez-vous sur le site de la TAN, pour télécharger votre formulaire d'inscription.

- ▶ www.tan.fr



CULTURE DANS LES ÉCOLES

Rencontre avec l'auteur Hubert Ben Kemoun

Avec l'objectif de déclencher chez les enfants des envies de lecture, la Médiathèque invite chaque année des classes du Pellerin, à venir à la rencontre d'un auteur jeunesse. Le jeudi 6 avril prochain, c'est avec Hubert Ben Kemoun que les élèves, scolarisés en classe de CE2, auront la chance d'échanger.

«J'écris des livres pour les enfants depuis environ 20 ans. Longtemps j'ai écrit en continuant mon travail d'enseignant spécialisé. Aujourd'hui je me consacre à l'écriture pour la jeunesse car à mon sens, rien n'est plus passionnant que ce vaste territoire de l'enfance ou de l'adolescence. Ce continent gigantesque fait d'interdits et de possibles, d'imaginaire féroce, de désirs, d'apprentissages et d'appréhensions» explique joliment l'auteur.

Une découverte de ses ouvrages en amont...

Depuis quelques mois, lors des accueils de classes du jeudi matin et pour préparer la venue de l'auteur, les jeunes élèves ont pu bénéficier de lectures d'ouvrages d'Hubert Ben Kemoun par les bibliothécaires du Pellerin. L'occasion pour eux de connaître quelques-unes de ses histoires, parmi la centaine de livres à son actif.

«Aucun livre aussi extraordinaire soit-il n'a de sens pour moi, sans les autres» confie l'auteur.

C'est donc avec cette envie de partage qu'il viendra à la rencontre des enfants pour répondre à leurs questions, et leur transmettre, il l'espère, le plaisir de lire et d'écrire...

S&E Evenementiel

Anniversaires, baptêmes, baby shower, enterrements de vie de jeune fille, etc., depuis le début de l'année, Sabrina Alonso-Garcia et Emilie Clermont organisent pour vous des événements, sur mesure et adaptés à votre budget !



Créatives, dynamiques et à votre écoute, c'est portées par le goût de l'organisation d'événements que ces deux jeunes femmes de 26 et 28 ans se sont lancées dans l'aventure de l'entrepreneuriat en créant leur micro-entreprise : S&E Événementiel.

Ainsi, que vous souhaitiez mettre en place un événement thématique, une journée détente, sportive ou festive, Sabrina et Emilie s'occupent de tout pour vous décharger d'une organisation chronophage et faire de votre événement un jour unique !

«Notre ambition est de rendre ce genre de prestation accessible à tous» insistent-elles.

Avec un réseau de partenaires conséquent, elles interviennent dans tout le département et sur devis. N'hésitez donc pas à les contacter pour leur faire part de vos attentes.

Plus d'infos au 07 84 41 55 88 / 07 62 58 92 14, à l'adresse se.evenementiel@laposte.net, sur facebook : S&E Événementiel et sur www.se-evenementiel-12.websself.net

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans l'agenda pratique distribué en fin d'année...

Le cabinet situé 13 rue du Prieuré accueille :

► Les permanences des **infirmières Isadora Désert et Marion Coden**, du lundi au vendredi de 8h30 à 9h (et non 8h-9h) > 02 40 04 56 10.

► Les rendez-vous de la **pédicure-podologue, Claire Obozil**, le lundi, mercredi, vendredi et samedi matin > 06 52 06 73 57.

ANIMATION MUNICIPALE

NOUVEAU : La Fête de la Loire !



Lundi 1^{er} mai, la Loire et les quais du Pellerin seront en fête ! En effet, en partenariat avec l'association le XV Rameur, qui célèbre cette année ses 20 ans, la Municipalité vous invite à sa première édition de la Fête de la Loire.

Avec le souhait de mettre en place un nouvel événement fédérateur autour de la Loire, la Municipalité organise une première édition de la Fête de la Loire. Ce nouveau temps fort local est organisé en collaboration avec l'association de pratique de l'aviron de mer traditionnel, Le XV Rameur, qui fête cette année les 20 ans de sa création.

événement, qui permettra à tous de profiter du fleuve et d'activités liées à son histoire» indique l'adjoint Nicolas Lécureuil.

Des animations sur les quais

Grâce à l'aimable collaboration du collectif Loire et du collectif des associations nautiques de la Métropole nantaise, de nombreux bateaux et vieux gréements de Loire profiteront de la pleine marée pour venir s'amarrer au ponton de Bikini, au Môle et à la cale du bac, à partir de 11h30. Ils y resteront tout l'après-midi pour vous faire profiter de petits tours en bateau. Jusqu'à 18h, de nombreuses activités ludiques seront également proposées sur les quais, telles que les chants de marins du groupe Ar Vag du Croisic, une parade de vieilles voitures par l'Association Pellerinaise de Véhicules Rétros (APVR), des expositions sur l'histoire des quais et des bacs de Loire par l'association Autrefois le Pellerin, un atelier de cordage, etc. De quoi passer une belle journée festive au bord de la Loire !

Restauration sur place.

► 11h30 : Inauguration de la grue de l'Antarktis

Avec le souhait de mettre en valeur le patrimoine local, la Municipalité, avec l'aide de l'atelier des Co-teaux et de l'association Autrefois Le Pellerin, ont engagé des travaux de restauration de la grue du célèbre navire, sabordé en Loire en août 1944 : l'Antarktis. Après avoir été retirée de son ancien emplacement à Bikini **la grue restaurée prendra place sur le môle du quai Provost comme témoin de l'histoire de la navigation fluviale au Pellerin.**

Son inauguration à 11h30, marquera le début des festivités de la Fête de la Loire !



“ La Loire est au coeur de la vie Pellerinaise. Associer le fleuve et ses quais à un événement municipal était pour nous une évidence et l'occasion de **valoriser notre identité ligérienne.**

Nicolas Lécureuil

adjoint délégué au sport, aux animations et à la vie associative

«Historiquement, le XV Rameur a eu l'habitude d'animer la Loire pendant de nombreuses années au 1^{er} mai, seul jour de l'année où les bacs de Loire ne fonctionnent pas, par de grandes courses d'aviron. Si ces courses n'existent plus aujourd'hui, c'est avec eux que nous avons eu à coeur de mettre en place ce nouvel

THÉÂTRE

Le Bouton

Samedi 18 mars à 20h30 ou dimanche 19 mars à 15h30, l'atelier théâtre adultes de l'Amicale Laïque vous invite à découvrir «Le bouton». À l'espace René-Cassin.

Petite farce temporelle en 3 actes, «Le bouton» est une pièce écrite et mise en scène par Etienne Maquaire et jouée par les comédiens de la section théâtre de l'Amicale Laïque.

Entrée libre.

Participation au chapeau.

CONTES

La légende de l'amour courtois

Vendredi 12 mai à 19h45, l'association Pierre de lune vous propose une soirée de contes en compagnie du musiconteur Ozégan.

Lors de cette soirée mettant en scène l'amour, le conteur Ozégan, tel un troubadour, vous emmènera dans de nombreux voyages : au pays des elfes, où une reine retient prisonnier un barde pour lui avoir volé un baiser, ou à Brocéliande retrouver Merlin.

Le musiconteur vous contera enfin la légende de l'amour courtois, ou celle du chevalier qui brava bien des dangers pour porter à sa dame un parchemin écrit par le roi d'amour...

À découvrir.

Tarifs : 18€ / 9€ (7 / 14 ans) / 5€ (3 / 6 ans)

Places limitées

Réservations au 06 70 25 80 42

CIRQUE

Spectacle du Cirk BiZ'arT

Vous avez du temps ? Vous n'avez pas peur ? Le Cirk BiZ'arT s'occupe du reste et vous embarque pour une heure de cabaret déjanté de cirque nouveau... mais à l'ancienne.

Dans le cadre de sa programmation culturelle, l'association de cirque social et humanitaire, The Serious Road trip, vous invite à venir partager sa passion du cirque en compagnie du cirk BiZ'arT.

En effet, **vendredi 21 avril à 20h, à l'espace René-Cassin**, cette drôle de compagnie et ses trois circas-siens vont vous faire voyager dans le temps... Une heure de spectacle rempli à coups de claquettes, de moustaches, de break dance, de voyance extra-lucidité, de ski de descente, de lévitation ou encore de French Cancan...

A ne pas manquer !

Avec Jonah Katz, Laurie Roger et Rémy Bomble

Tarif : 7€ - 3€ (- de 10 ans)

**Infos sur www.serious44.org
et réservations au 02 28 01 41 10**



Les herbes folles, série - Le bonheur, vue du Paradis



Série - Petits espaces perméables

EXPOSITION

Myriam Héaulmé
«Lieux et imaginaires»

Avec le souhait de mettre à l'honneur les talents locaux, la Municipalité vous invite à venir découvrir jusqu'au 4 avril prochain à la médiathèque George-Sand, l'exposition «Lieux et imaginaires» de la photographe Pellerinaise, Myriam Héaulmé.

«Dans mon travail de création, j'aime questionner les lieux, l'imaginaire qui en découle, la mise en image du souvenir..., d'où le titre de cette exposition qui synthétise les différentes séries de photographies présentées. Bien sûr, j'ai ma propre interprétation des images exposées et les titres sont des indices de celle-ci, mais je tiens beaucoup à l'interaction avec les personnes qui regarderont mes photos», nous explique-t-elle.

En effet, au moyen de points de vue décalés et poétiques, les lieux ou scènes photographiés par Myriam Héaulmé nous absorbent, nous remémorent, nous questionnent ou nous amènent à nous projeter...

Et si la porte de la cabine téléphonique menait ailleurs ? Que regarde ce personnage ? À quoi pense-t-il ?..

Plusieurs séries de photographies

Cette exposition présente différentes séries de photographies argentiques en couleur réalisées par l'artiste depuis 2003.

Vous pourrez notamment découvrir la série «Le bonheur,

vue du paradis», dont une grande partie de photographies a été prise au Pellerin, la série «Petits espaces perméables», questionnant la notion de frontières et de lignes imaginaires, la série

«l'instant ou», qui fige différentes phases de vie et interroge le souvenir, etc.

Les rues du Bois

Amenée dans son parcours professionnel à travailler régulièrement sur l'habitat en collaboration avec des architectes et chercheurs, l'artiste a aussi souhaité partager cette face de son travail.

Ainsi, vous pourrez découvrir une partie d'une expérience photographique «Les rues du bois», réalisée en collaboration avec Anne Bossé, photographe et sociologue-chercheur à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes. Ce projet a été réalisé dans le cadre d'une recherche en sciences sociales sur la requalification du périurbain, menée entre autre par le Laboratoire (CRENAU) de L'ENSA de Nantes et commandité par le Plan Urbanisme Construction Architecture.

«Anne a cherché s'il y avait un nom de rue commun aux 24 communes de Nantes Métropole. Il existait au moins une "rue du bois" dans chacune d'elles. Les rues du bois sont alors devenues notre territoire d'investigation, le fil conducteur d'une nouvelle quête photographique, à la recherche du bois, réel ou fictif, à travers des rues essentiellement résidentielles mais parfois plus rurales, comme tel était le cas en 2012 dans notre "allée du Bois Tillac" au Pellerin» explique Myriam Héaulmé.

Plus d'infos sur www.myriamheaulme.com



Série - Rues du Bois

EXPOSITION

Handiclap

Dans le cadre du festival Handiclap, piloté par l'APAJH44*, le service solidarité du Pellerin vous propose une exposition collective réunissant les oeuvres d'artistes valides et en situation de handicap.

Depuis sa création, le festival Handiclap soutient le même objectif : **favoriser, par l'expression artistique, l'intégration des personnes en situation de handicap.**

Partageant cette volonté et dans une démarche régulière d'intégration des personnes en situation de handicap dans la vie de la commune, la Municipalité soutient les actions qui font de la différence une véritable richesse au Pellerin. Ainsi, depuis plusieurs années, l'exposition Handiclap, tout comme la journée «théâtre et différences» qui aura lieu au mois de juin, marquent deux **temps forts conviviaux et solidaires, où la différence devient une invitation à la rencontre et à la découverte.**

Cette année encore, l'occasion vous est donnée de rencontrer de nombreux nouveaux artistes.

Exposition visible du 10 mai au 3 juin
à la médiathèque George-Sand

► **Vernissage : jeudi 18 mai à 18h**

* Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés de Loire-Atlantique

Mars

■ **Vendredi 17 mars - 20h30**

Concours de belote de l'ALP

> Espace René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ **Samedi 18 mars - 20h30**

■ **Dimanche 19 mars - 15h30**

«**Le bouton**» par la section théâtre de l'ALP

> Espace René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ **Samedis 18 mars et 1^{er} avril - 10h**

«**Les pâtes au beurre**» organisé par le Bac à Sable

> Maison de l'enfance (allée des Asphodèles)

Plus d'infos sur www.lebacasable.com

■ **Samedi 25 mars - À partir de 13h**

Concours de palets de l'ABEJAP

> Espace René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ **Du 20 mars au 1^{er} avril**

Opération «Toutes pompes dehors»

> Espace René-Cassin (rue de la Jouardais)

Avril

► **Jusqu'au 4 avril**

Exposition de Myriam Héaulmé

> Médiathèque George-Sand (allée George-Sand)

■ **Samedi 1^{er} avril - 10h**

«**Les pâtes au beurre**» - Voir ci-dessus

■ **Samedi 8 avril - À partir de 11h**

«**Raconte-moi et chocolat**» par AILE

> Médiathèque George-Sand (allée George-Sand)

■ **Dimanche 9 avril - Toute la journée**

Vide-greniers organisé par la section judo de l'ALP

> Sous les Halles et rue Sourdille

■ **Dimanche 16 avril - 10h30**

Chasse aux oeufs de Pâques

> Canal de la Martinière

■ **Vendredi 21 avril - 20h**

Spectacle du «Cirk BiZ'arT» organisé par le Serious Road Trip

> Espace René-Cassin

Mai

■ **Lundi 1^{er} mai - À partir de 11h30**

Fête de la Loire

> De la place du Cdt l'Herminier à Bikini

■ **Mardi 2 mai - 19h**

Conseil municipal

> Mairie annexe (allée George-Sand)

■ **Lundi 8 mai - 11h**

Cérémonie commémorative du 8 mai 1945

> Départ du cortège devant la Mairie (rue Sourdille)

■ **Vendredi 12 mai - 19h45**

Soirée contes avec le musiconteur Ozégan

> Espace Pierre de Lune (2, impasse de la Fontaine)

■ **Jeudi 18 mai - 18h**

Vernissage de l'exposition Handiclap

> **Exposition du 10 mai au 3 juin**

> Médiathèque George-Sand

Dimanche **16 avril**

Rendez-vous près de l'écluse

10h30

Sur inscription
avant le vendredi 7 avril
au 02 40 04 56 00

Grande Chasse aux œufs de Pâques

au Canal de la Martinière

Lundi **1^{er} MAI**

Dès **11h30** > sur les quais

De la place du Cdt L'Herminier à Bikini

MANIFESTATION ORGANISÉE EN PARTENARIAT AVEC LE
XV RAMEUR QUI FÊTE CETTE ANNÉE SES 20 ANS!

Avec l'aimable collaboration du collectif Loire et du
collectif des associations nautiques de la métropole nantaise

Fête
de la
Loire



TOUTE LA JOURNÉE
BAPTÊMES DE BATEAU
CHANTS DE MARINS
VOITURES ANCIENNES
EXPOSITIONS
ATELIERS...
RESTAURATION SUR PLACE